Saison 2016-2017

Documents à fournir lors de l'inscription

(Merci de lire attentivement ce document)

- la fiche d'adhésion complétée. Il est impératif de nous communiquer un numéro de téléphone mobile et une adresse de courrier électronique qui soient valides,

- un certificat médical (- de 6 mois) *mentionnant la* ***pratique de l'escalade en compétition***,

- le règlement du montant de la licence à l'ordre du NOS Escalade par chèques ou chèques vacances,

  Modalités de paiement :

  - 1 seul chèque du montant total
  soit
  - 3 chèques encaissés les 13 octobre 2016, 13 décembre 2016 et 13 février 2017

- la fiche d'assurance complétée et signée. Remplir la partie « Bulletin n° 1 : Accusé d'information et d'adhésion aux contrats d'assurance FFME », en choisissant le niveau d'assurance souhaité. Garder le reste du document.
  * Important : La fiche d'assurance doit être retournée signée même si vous avez une assurance personnelle.

Dans le cas ou votre assurance prendrait en charge la pratique de l'escalade, il n'est pas nécessaire de prendre l'assurance optionnelle proposée par le club.

Dans ce cas, merci de fournir au club, en même temps que votre dossier d'inscription, **une attestation de votre assurance, faisant clairement référence à la prise en charge de l'escalade y compris en compétition**.

Tout document ne faisant pas apparaître la prise en charge de l'escalade ne pourra être pris en compte et nécessitera la souscription d'au minimum la formule de base de l'assurance proposée par la FFME.

Merci de ne donner au club votre dossier que lorsque celui-ci est complet. Vous disposez d'une semaine après la première séance pour rendre le dossier.Reprise de cours le mardi 13 septembre.